

Délibération n° 2017-327

OBJET : DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	49
Présents et représentés	:	60
Votants	:	60

Le mercredi 20 décembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 14/12/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy

Délibération n° 2017-327

M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Mme. Rafika REZGUI donne pouvoir à M. David ROS

M. Yann CAUCHETIER donne pouvoir à M. Jean HAVEL

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA

Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Jacques LEPELTIER

Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE

M. Paul RAYMOND donne pouvoir à M. Igor TRICKOVSKI

M. Gilles CORDIER donne pouvoir à Mme. Michelle CHENIAUX

M. Stéphane BAZILE donne pouvoir à M. Michel BOURNAT

Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Gérard DOSSMANN

Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY

Délibération n° 2017-327

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Jean ROZNOWSKI

Objet : DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Michel BOURNAT.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5216-5 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Communauté Paris-Saclay ;

VU la délibération n°2017-265 du Conseil communautaire du 22 novembre 2017 portant définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Création, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs » ;

CONSIDERANT la création au 1^{er} janvier 2016 de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » couvrant un périmètre de 27 communes ;

CONSIDERANT que les compétences exercées par la Communauté Paris-Saclay sont l'expression du Projet de territoire adopté en 2016 ;

CONSIDERANT que l'intérêt communautaire des compétences optionnelles, qui y sont soumises, est défini au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté de fusion ;

CONSIDERANT que cet intérêt communautaire est défini à la majorité des 2/3 de ses membres, soit de 2/3 de l'effectif total du Conseil communautaire ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°6 « Culture, Sport, Communication, Tourisme et Patrimoine » du 7 novembre 2017 ;

CONSIDERANT l'avis du Bureau communautaire du 8 novembre 2017 ;

CONSIDERANT cependant la nécessité de préciser l'étendue du champ d'action de la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » au travers de la liste des équipements culturels et sportifs reconnus d'intérêt communautaire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. ABROGE la délibération n°2017-265 du Conseil communautaire du 22 novembre 2017 portant définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Création, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs » ;
2. DECLARE d'intérêt communautaire à compter du 1^{er} janvier 2018 la liste des équipements culturels et sportifs suivants :

Délibération n° 2017-327

- Les 15 médiathèques suivantes :

- Médiathèque sise 3 bis rue Charles de Gaulle - 91440 Bures-sur-Yvette
- Médiathèque sise Place du Chapitre - 91190 Gif-sur-Yvette
- Médiathèque « Albert Camus » sise 114 rue Saint-Jean de Beauregard – 91940 Gometz-le-Châtel
- Médiathèque « Pierre Seghers » sise 6 rue Ambroise Croizat – 91430 Igny
- Médiathèque « François Mitterrand » sise Esplanade de la République – 91940 Les Ulis
- Médiathèque « Georges Brassens » sise 7 avenue du Maréchal Foch – 91400 Orsay
- Médiathèque du Guichet sise 4 rue de Versailles – 91400 Orsay
- Médiathèque de Mondétour sise Maison de quartier Pierre Mendès France, Place Guaydier – 91400 Orsay
- Médiathèque « George Sand » sise 5 place de la Victoire- 91120 Palaiseau
- Médiathèque de Lozère sise 58 rue du Moulin - 91120 Palaiseau
- Médiathèque du Pileu 43 rue de l'Effort Mutuel - 91120 Palaiseau
- Médiathèque des Hautes Garennes sise 32 rue Gustave Flaubert - 91120 Palaiseau
- Médiathèque sise Centre culturel Georges Brassens, 5 bis rue de Palaiseau – 91400 Saclay
- Médiathèque de la Colombe sise Place de la Mairie – 91190 Saint-Aubin
- Médiathèque de la Tête Ronde sise 17 route de Gif-sur-Yvette - 91190 Villiers-le-Bâcle

- Les 7 conservatoires suivants :

- Conservatoire sis au Centre culturel Marcel Pagnol, 1 rue Descartes – 91440 Bures-sur-Yvette
- Conservatoire sis au Centre culturel Isadora Duncan, Place Stalingrad – 91430 Igny
- Conservatoire à Rayonnement Départemental « Paris-Saclay » sis 87 rue Jean Teillac – 91400 Orsay
- Conservatoire à Rayonnement Intercommunal sis 69 rue Victor Hugo – 91120 Palaiseau
- Conservatoire sis au Centre culturel Georges Brassens, 5 bis rue de Palaiseau – 91400 Saclay
- Conservatoire à Rayonnement Intercommunal « Charles Koechlin » sis 3 voie de l'Aulne - 91370 Verrières-le-Buisson
- Conservatoire sis 15 rue Fernand Léger - 91320 Wissous

Délibération n° 2017-327

- Le centre aquatique intercommunal « La Vague » sis 19 Rue Maximilien Robespierre - 91120 Palaiseau.

Fait et délibéré le mercredi 20 décembre 2017
 Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (60 VOIX)

60 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, M. Hervé PAILLET, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique

Délibération n° 2017-327

FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice
GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20171220 - mc 122935-DE
Date AR Préfecture : 22-12-2017